



Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL

Plate-forme – 16 juin 2014

Procès-verbal

Présents: *Mesdames BARBEAUX, DELACOLETTE, MEYFROIDT, MINET, SURIN, VAN OVERMEIRE.*
Messieurs CULOT, DE BEURME, DELMAL, FAYS, LECAT, LECERF, MINETTE, PEETERS, PIETERS, SEPULCHRE.

Excusés: *Madame KARKO.*
Messieurs FERMINE, THIRIFAY.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 7 FEVRIER 2014

Les membres de la plate-forme présents approuvent le PV de la dernière plate-forme.

2. RENOUELEMENT D'AGREMENT

Madame Barbeaux indique que toutes les demandes de renouvellement d'agrément des ADL ont été examinées par la Commission d'agrément des ADL avant les élections, tant pour celles dont l'agrément se terminait au 31 décembre 2013 que pour celles dont l'agrément venait à échéance jusqu'en septembre 2014.

La Commission d'agrément a émis des recommandations à mettre en œuvre dans les six mois ou dans l'année qui suit la date de l'arrêté de renouvellement. Si aucune date de mise en conformité n'a été indiquée dans la décision, cela signifie que cette mise en conformité sera examinée lors de la remise du prochain rapport d'activités.

On retiendra que 2 ADL ont décidé de ne pas introduire de demande de renouvellement de leur agrément, à savoir les ADL de Fernelmont et de Gesves. Deux ADL ont reçu à ce stade un refus de renouvellement de leur agrément, à savoir l'ADL de Gembloux et l'ADL de Gedinne-Beauraing. Un premier agrément a été accordé à l'ADL de Sivry-Rance ainsi qu'à celle de Saint-Hubert.

En ce qui concerne la cellule ADL de la DGO6, Madame Barbeaux rappelle qu'elle était depuis ce début d'année la seule en fonction mais depuis peu, Monsieur Willems, qui travaillait déjà à la DGO6, est venu renforcer l'équipe de la cellule. Monsieur Fermine devrait également être de retour cet été. La cellule va reprendre les visites sur place à la rentrée.

3. VERSEMENT DES SUBSIDES

Si la Commission d'agrément avait rendu ses premiers avis sur les demandes de renouvellement dès la rentrée 2013, l'Administration a cependant dû attendre la parution au Moniteur Belge du nouveau décret et du nouvel arrêté ADL, qui ont permis de porter la durée de renouvellement de l'agrément de trois à six années, avant de pouvoir soumettre, à partir du printemps 2014, les arrêtés de renouvellement d'agrément à la signature des trois Ministres. Par conséquent, les premiers arrêtés de renouvellement signés (à savoir une dizaine) vont être transmis ce début de semaine aux ADL concernées.

Le retard pris dans la réception des arrêtés de renouvellement pose des problèmes concernant le versement aux ADL de la première tranche des subsides 2014. En effet, les ADL ne peuvent rentrer leur déclaration de créance en l'absence de leur arrêté de renouvellement. Cette situation entraîne de graves problèmes de trésorerie auprès de certaines ADL. En effet, une fois la contribution communale épuisée, les ADL ne disposent pas toujours d'une avance de la part de sa(ses) commune(s), avance d'autant plus difficile à obtenir que la prolongation de leur agrément n'a toujours pas été confirmée. Une ADL présente signale d'ailleurs qu'elle ne pourra plus payer ses agents si aucun subside ne lui est versé d'ici le 1^{er} juillet. Par ailleurs, des ADL ont préféré reporter certains de leurs projets car elles ne souhaitent engager aucun frais aussi longtemps qu'elles n'ont pas reçu de garantie quant à la continuité de leur agence.

Afin d'accélérer le processus de signature des arrêtés, l'ensemble des personnes présentes décide de demander à l'UVCW d'écrire un courrier aux trois Ministres compétents afin de les sensibiliser à la question et de leur demander de tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème au plus vite.

Par ailleurs, Madame Barbeaux signale aux agents qu'ils ne devront bientôt plus transmettre leurs déclarations ONSS à la DGO6, cette dernière pourra y avoir prochainement directement accès.

Enfin, suite à la nouvelle obligation d'engagement des agents ADL à temps plein, elle invite les agents à prendre contact avec elle avant toute modification de changement de régime de travail et ce, pour éviter tout problème ultérieur.

4. INTER-ADL

Depuis février 2014, seule l'inter-ADL Namur-Luxembourg s'est réunie à ce jour, la dernière réunion ayant eu lieu à Vielsalm le 20 mars 2014. Au programme de cette réunion : tour de table pour connaître les actualités de chacun, présentation de NGE (nouveaux gisements d'emplois), du « Jeudi des indépendants » et de Topino. L'après-midi, les agents ont eu l'occasion de visiter l'asbl Les Hautes Ardennes et plus particulièrement son entreprise de travail adapté ainsi que le service d'accompagnement qu'elle offre aux personnes en situation de handicap. La prochaine réunion se tiendra le 19 juin à Vresse-sur-Semois.

L'inter-ADL Liège – Brabant Wallon se réunira à Perwez le 26 juin prochain. Mr Lecerf suggère que le thème de la copropriété dans les zonings, projet mené en collaboration avec la SPI à Lontzen et qui devrait s'étendre à l'ensemble de la Province de Liège pour tout projet d'extension, soit abordé lors d'une prochaine réunion de l'inter-ADL.

Quant à l'inter-ADL Hainaut, la prochaine réunion devrait avoir lieu en octobre.

5. FORMATIONS ADL

Madame Surin présente l'évaluation relative à la dernière journée de formation qui portait sur les échanges d'expérience internationaux. Cette évaluation ne donne que des résultats partiels, seuls 25 questionnaires d'évaluation ayant été reçus. De manière générale, sur base de ces formulaires d'évaluation, on constate que les résultats sont moyens et en comparaison, moins bons que les évaluations des journées de formation précédentes. On remarque notamment que l'intervention de Mr Lombardi, d'Auvergne, a été la plus appréciée alors que la table-ronde n'a apparemment pas donné satisfaction. L'UVCW reconnaît que la manière dont la table ronde s'est déroulée ne correspondait pas à ce qui avait été demandé au départ. Il ressort de la discussion que, si certains ont trouvé cette formation peu pertinente, car trop éloignée de leur réalité, d'autres ont cependant beaucoup apprécié la journée.

Il a également été constaté lors de cette formation que de nombreux agents avaient quitté la formation en cours de journée. L'UVCW regrette cette désertion l'après-midi, et ce d'autant plus qu'un budget conséquent avait été consacré à cette journée à caractère international et que les intervenants étaient venus de loin pour répondre à cette invitation. Par ailleurs, ce phénomène de désertion avait déjà été constaté lors de formations précédentes. Afin de pallier ce problème récurrent, il a été décidé de commun accord de rappeler prochainement aux agents que leur présence à ces journées de formation est obligatoire et qu'il leur est dès lors demandé de participer à la journée de formation dans son entièreté, sauf en cas d'empêchement signalé préalablement.

La prochaine journée de formation aura lieu dans la seconde quinzaine de septembre et sera consacrée, selon le souhait des agents, aux échanges de bonnes pratiques entre ADL. Cette journée, qui sera animée par Benoît Degrange, ancien agent ADL, sera principalement basée sur la technique du « *world café* » (cycle court de tables rondes thématiques). Il ressort de la discussion que les six thèmes suivants seront abordés: la dynamisation des relations avec les commerçants, les circuits courts et les produits locaux, la dynamisation des clubs d'entreprises, la réunion des opérateurs touristiques, les relations avec les agriculteurs, le suivi des porteurs de projet. Un appel sera lancé auprès des agents pour que six d'entre eux se portent volontaires afin de présenter succinctement un de leurs projets et mener une table ronde sur l'un des six thèmes retenus. Une réunion préparatoire sera organisée avec ces derniers ainsi qu'avec Benoît Degrange et l'UVCW.

Toujours en vue de favoriser les échanges d'expériences, l'UVCW rappellera prochainement aux agents qu'il leur est toujours loisible de lui transmettre des communiqués présentant une activité récente ou la fiche-projet d'une action qu'ils souhaitent mettre en avant afin que l'UVCW la publie sur l'espace ADL de son site internet et que les autres agents puissent ainsi en prendre connaissance.

La journée de formation suivante aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre et sera consacrée à la créativité.

7. DIVERS

Monsieur De Beurme signale qu'il a assisté récemment à une formation consacrée aux agendas locaux. Au cours de celle-ci, un outil permettant d'échanger entre communes sur les agendas locaux a été présenté. Il a également pu constater que les différents dispositifs abordés utilisent en général la même méthodologie. Il regrette cependant que l'intervenant de l'UVCW n'ait pas cité le dispositif ADL parmi les différents dispositifs communaux recensés.

La prochaine réunion de la plate-forme aura lieu à l'automne 2014 et se penchera notamment sur la déclaration de politique régionale.

KVO/04.07.14